



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE juin 2011

Edito

Michel Wautot

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer maria Rilke

Il y a des années comme ça, où tout semble devoir continuer comme l'année précédente. Puis soudain les choses basculent. Les dossiers suivis par l'association sont presque toujours de longue durée, rien n'étant simple quand se mêlent secteur privé et secteur public. La phrase de Rilke que nous mettons en exergue dans chacune des NOTES n'est pas là pour faire « beau ou cultivé » mais pour nous rappeler que rien n'est jamais gagné d'avance et qu'il faut s'accrocher alors que passent les années.

L'année 2010 a été fertile en événements heureux pour **Hommes et Patrimoine**. Les superstitieux nous diront : « mais c'est évident c'est votre 13^e année d'existence ! » Peut-être après tout pourquoi pas.

Coup sur coup une série d'actions que nous menions, certaines depuis près de dix ans, se sont terminées comme nous voulions qu'elles le fussent.

La Villa Beau-Site, à Genval, de l'architecte Paul Hamesse, que nous avons fait classer en 2000, en collaboration avec le Cercle d'Histoire de Rixensart, voyait ses plans de rénovation terminés et obtenait une promesse de subsides de la Région wallonne. De son

côté la Commune mettait, en complément, au budget une somme importante.

Les Papeteries de Genval dans son nouveau « look », que nous avons proposé au promoteur, pouvaient démarrer les travaux de démolition qui seraient suivis l'année suivante par ceux de dépollution. Les premières constructions devant voir le jour en 2012.

L'ancienne Ecole des Garçons à Genval voyait tomber les obstacles administratifs, juridiques et urbanistiques. Certes nous aurions aimé conserver tout le bâtiment à rue, mais au moins la façade ne sera pas un simple trompe-l'œil.

La Grand Bruyère pour laquelle nous menions campagne depuis les années 2000, et qui connut, elle aussi, mille péripéties et rebondissements, voyait, en fin 2010, son rachat par la Commune. Le contrat de vente sera signé en mai 2011.

Quand Platon écrit que « *Le beau est la splendeur du vrai* » il entend par là que le fond et la forme du Beau sont indissociables. Le Beau étant mesure et proportion en toute chose tant matérielle que spirituelle et Aristote ajoutera que « *Le plaisir est l'effet propre du beau* ». Une belle conclusion.

Sommaire

Page 1
Page 2

Edito
Activités 2010

Page 7

L'enclave de la Grande Bruyère

ACTIVITES 2010

La Grande Bruyère de Genval



En fin d'année, nous avons appris que les propriétaires de la Grande Bruyère avaient donné leur accord de rachat, par la Commune, de leur terrain de 2,6 hectares.

La signature de l'acte de vente a été apposée en ce mois de mai 2011. Un article de note collaborateur Serge Laurent retrace le combat mené de 1965 à 2010.

La Villa BEAU-SITE à Genval



En 2010, la situation n'a guère évolué, en ce sens que la commune n'a toujours pas effectué des démarches en vue d'une ré-affectation de la Villa dans le cadre d'un partenariat. Nous avons donc repris des contacts avec le bureau d'architecture avec lequel nous avons fait un tour d'horizon quant aux possibilités de développement de la Villa. Nous avons suivi aussi, côté Région wallonne, l'évolution du dossier au niveau des subsides. Une réunion à ce sujet a eu lieu le 14 février 2011.

Une nouvelle intéressante est le taux de subsidiation qui passerait de 60 à 85%.



En février 2011, la Commune a octroyé, pour 20 ans, une concession domaniale d'une superficie de 12.5 ares dans le jardin de la Villa, à une association en voie de création. Celle-ci cultivera la vigne sur cette parcelle. C'est une heureuse initiative mais elle pourrait comporter un risque : perturber une négociation avec un utilisateur potentiel de la Villa.

En mai 2011, la Région wallonne a accordé un premier subside de 544.325 euros

Les Papeteries de Genval



Le chantier a commencé en 2010. La phase de démolition a été réalisée. La phase de dépollution qui devait suivre a été retardée. Deux raisons à cela : la crise financière et les intempéries. Les travaux ont repris dans le courant janvier 2011. Viendront ensuite la réouverture de la Lasne et le nouveau rond-point. Jusqu'à présent il n'y a eu aucune modification par rapport aux plans initiaux.

De nombreuses questions nous parviennent concernant la qualité de l'opération de dépollution. Nous avons pris contact avec la Commune. Le décret de 2008 de la Région wallonne concernant la dépollution du site de Genval est assez draconien et les contrôles nombreux. La Commune nous a fait remarquer qu'elle n'avait pas grand chose à dire dans ce domaine qui était de la compétence de la Région. Nous prendrons les contacts nécessaires à ce sujet et nous continuerons à suivre avec attention les prochaines étapes.



FEDEX à La Hulpe

Nous avons soutenu moralement « Les amis de la Forêt de Soignes ». En effet nos statuts concernant notre territoire d'action nous avaient empêchés d'y prendre une part active, à la suite d'une modification de la loi. Mais heureusement, écœuré par les recours et la longueur des procédures, Fedex a abandonné la partie.

Statuts

Un nouveau règlement fédéral, concernant la « territorialité » de l'action d'une asbl, nous a obligé à modifier cet article de nos statuts. Cette modification a été approuvée par le Conseil d'administration et l'A.G.

L'ancienne Ecole des Garçons de Genval



Atelier d'Architecture Jean Bodart SPRL

Le dossier a finalement abouti. Tous les accords ont été obtenus. Comme convenu tous les matériaux en pierre bleue de l'ancienne façade seront démontés, stockés, protégés et replacés dans la nouvelle façade. Le cahier des charges est très précis à ce sujet.

L'idéal aurait été de conserver l'ensemble du bâtiment avant, mais la négligence prolongée de son entretien a aggravé les choses. De toute façon, la juxtaposition avec des bâtiments contemporains était inévitable.

Les premiers coups de pioche auraient déjà dû avoir lieu, mais, selon nos informations, un voisin a déposé un recours. Celui-ci ne concerne pas directement le nouveau projet mais il le retarde

Avec l'accord du bureau d'architecture J.Bodart, nous publions le dessin du futur bâtiment.

La Cure Sainte-Croix de Rixensart



La lente mais irrésistible dégradation du bâtiment se poursuit. Depuis que nous avons mis en route cette opération de sauvetage, plus rien n'a été ou n'a pu être entrepris. Le blocage résulte du sursaut juridique des Merode-Besancenot, qui ont décidé que ce bien appartenait à la famille.

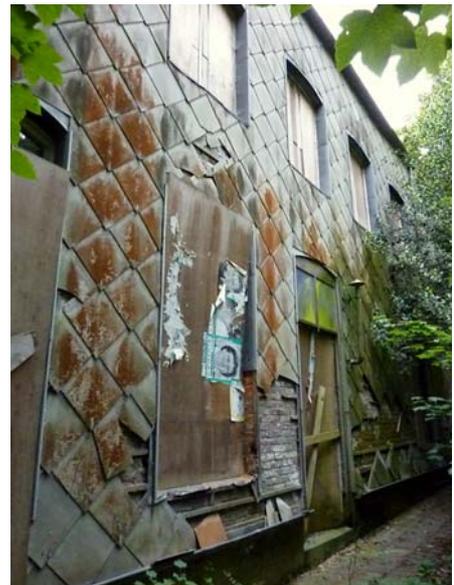
Le point de la situation à ce jour est le suivant :

- Les Merode ayant instruit une expertise judiciaire en reconnaissance de propriété, l'ont finalement abandonnée. (2008)
- La Commune a, à son tour, demandé une même procédure en 2009
- L'expert mandaté a remis un premier rapport en novembre 2011. Il cite notamment notre collaboration et les documents que nous avons transmis à la Commune.



De novembre 2011 à ce jour, la Commune a encore ajouté 4 pièces au dossier, dont deux lettres, datées de 1965, très éclairantes sur la propriété, et une lettre de 1968 demandant à la Commune d'effectuer des travaux en tant que propriétaire.

La Commune a jusqu'à présent déposé 65 pièces présumant de sa propriété, les Merode 4 documents.



La Commune a également demandé au tribunal de pouvoir procéder à des travaux conservatoires, les frais étant engagés par la Commune et récupérés au cas où le titre de propriété reviendrait au Merode. En attendant la ruine du bien se poursuit.

TILT : Le musée des enfants à Rixensart

Comme nous l'avions annoncé l'année passée, le musée a bien ouvert ses portes en octobre au lieu de juin, mais ce fut sans importance; il est bien là.

La Place de Bourgeois

Rien ne bouge. La Commune évoque des difficultés financières. Mais pour tout projet on se heurte à cet argument. Le subside qui devait permettre la rénovation du côté de l'école, afin de sécuriser l'école, ne semble pas avoir été reçu. Nous allons relancer le dossier tant à la commune que vers un acteur potentiel : la Fondation Rurale de Wallonie.

La Brigade Lili

Nous allons lancer ce concept au titre amusant : Lutte Institutionnelle contre la Laideur Insidieuse.

Nous voulons sensibiliser les communes, via leur(s) association(s) similaire(s) à la nôtre, aux dégradations du patrimoine commun. Nous commencerons par Rixensart pour tester le projet. L'idée n'est pas de montrer du doigt des responsables communaux, mais d'attirer leur attention et de susciter une action de rénovation ou d'entretien. Un répertoire des « dégâts » est en train d'être créé. A intervalle régulier une série de 4 ou 5 d'entre eux feront l'objet d'une demande de restauration à et par la Commune. Si dans un délai de ... selon le cas, il n'a pas été procédé à la réparation nous publierons ces manques, tout comme nous publierons les réalisations. Un prix Orange et un prix Citron se verraient décernés chaque année.

Collaborations

Nous continuons notre collaboration par l'intermédiaire de nos représentants tant avec La Commission Consultative du Territoire et de la Mobilité qu'avec la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon. La maison de l'Urbanisme a publié, dans son mensuel n°206 « Espace-Vie » de novembre, notre carte blanche « *Les communes ont-elles une âme ?* »

COTISATION

Pouvons-nous vous rappeler de verser votre cotisation pour l'année 2011.

Un grand merci à ceux qui l'ont déjà envoyée.

Le montant est toujours de 10 euros, mais tout versement supérieur est le bienvenu.

Le n° de compte est le : 652 – 8085779 - 38

L'enclave de la Grande Bruyère, un dossier majeur d'Hommes et Patrimoine

Serge Laurent



Parcelle à lotir depuis 1965 avec un premier permis de lotir pour trois lots de villas à raison de dix-huit logements par lot, cette propriété privée de 2,16 ha, située sur le versant pentu de la rive droite de la Lasne, a été l'objet pendant plus de 40 ans d'une vive opposition entre un intérêt général et un intérêt privé légitime.

Ce terrain, coincé entre la réserve communale de la Grande Bruyère et la réserve naturelle du Carpu gérée par

Natagora, présente une diversité écologique remarquable : dans le haut, des sables bruxelliens podzolisés sur assise yprésienne imperméable, témoins d'une lande exploitée jadis par pâturage et fauchage ; dans le bas, des sources et suintements avec sphaignes et fragments de tourbière de pente.

Cet ensemble constitue un patrimoine naturel et historique local et régional de très grande valeur. Le site représente un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité à l'échelle de la Région wallonne. C'est une des dernières landes à bruyères du Brabant wallon en cours de recolonisation forestière. Il doit être préservé et entretenu.

Fin des années '70, la propriété est réinscrite en zone verte au plan de secteur, mais après quelques mois elle revient en zone d'habitat et les travaux sont entamés ... et rapidement arrêtés en raison de la détermination des habitants.

Près de 20 ans plus tard, après plusieurs projets tous repoussés sur base d'arguments juridiques et de bon aménagement, naît un projet de construction d'un immeuble de septante-deux appartements, comprenant quatre niveaux hors sol et deux niveaux en sous-sol.

Hommes et Patrimoine fédère alors huit associations : APNE, APVLD, Cercle d'histoire, Ligue des familles, Syndicat d'initiative, Entente nationale pour la protection de la nature, LRBPO, RNOB. Ensemble, ils publient « Le Plaidoyer pour la Grande Bruyère » et demandent un Plan Communal d'Aménagement de toute la zone, avec pour objectif de mettre cette zone

en Natura 2000 avec les deux réserves contiguës et l'idée de faire de la Grande Bruyère un parc public.

En 2005, surgit un nouveau projet de cinquante-et-un logements en sept immeubles de six à sept niveaux. Cette fois, les mêmes associations renforcées par une dizaine de comités de quartier et autres associations se mobilisent en faveur du rachat par la commune.

En février 2006, Hommes & Patrimoine, avec le concours des 19 associations, organise une manifestation qui réunit quatre cents personnes malgré le froid et la pluie.

Un arrangement amiable avec la propriétaire, impliquant une indemnisation raisonnable, et l'élaboration d'un Plan Communal d'Aménagement sont soutenus par les associations et défendus par Hommes et Patrimoine devant le Conseil communal qui inscrira un montant d'un million d'euros au budget communal. La province soutiendra l'initiative et apportera une aide substantielle. Le contrat d'achat a été signé ce mois de mai 2011 par la commune.

Enfin, un des derniers paysages agro-pastoraux du Brabant sera sauvé et une nouvelle fragmentation des habitats naturels et des espaces disponibles pour la vie sauvage sera évitée.

Mais pendant ce temps, deux menaces continuent à peser sur le site :

- les dépôts de déchets de jardin entraînant l'enrichissement du sol et le développement de plantes nitrophiles ainsi que la naturalisation de variétés horticoles ;
- l'envahissement de la sablière et de la lande par des espèces ligneuses de recolonisation forestière menant à une chênaie à bouleaux dans laquelle se mêle deux espèces invasives, le cerisier tardif (*Prunus serotina*) et le Robinier (*Robinia pseudoacacia*).

Toute cette zone requiert donc de façon urgente une gestion conservatoire visant à la restauration de la végétation exceptionnelle qui faisait sa renommée dont notamment, de haut en bas, le Genêt des Anglais, la Jasione des montagnes, la Canche printanière, l'Orchis tacheté, la Succise des prés, et à la protection d'espèces peu communes comme le Léopard vivipare, une araignée mygalomorphe, la Mygale atype (*Atypus affinis*) ainsi que les sept oiseaux menacés d'extinction, comme le Martin-pêcheur, le Butor étoilé et la Rousserolle turdoïde, qui avaient permis aux prairies et bois des bords de la Lasne d'être repris dans le réseau Natura 2000 .

Bibliographie

- RONDELET, Janine, 2008 - Le Réseau Natura 2000 à Rixensart – Rix-Info
- TAYMANS, Julien, 2007 – PCDN. La Grande Bruyère, une perle naturelle à Rixensart – Rix-info
- WAUTOT, Michel, 2006 – La Grande Bruyère ou l'esprit et la lettre, Espace-Vie